



Syndicat CGT  
de la Communauté  
d'Agglomération du  
Bassin d'Aurillac

**Monsieur le Président de la CABA**  
**Madame la Vice-présidente en**  
**charge du Personnel**  
3 place des Carmes  
15000 AURILLAC

Objet :  
Préavis de Grève

Aurillac, le 07 mars 2024.

Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente,

La dégradation critique du fonctionnement et de l'organisation du Service de Collecte des Ordures Ménagères et des conditions de travail des agents de ce secteur, situation déjà dénoncée par les agents à plusieurs reprises, sans résultat satisfaisant, contraint le syndicat CGT CABA à déposer ce jour un préavis de grève reconductible, à partir du **vendredi 15 mars 2024**, 0 h, pour l'ensemble des agent-es de la CABA.

Nous vous rappelons que le préavis oblige l'employeur à ouvrir des négociations : nous demandons donc une audience dans le courant de la semaine prochaine pour négocier à partir des revendications des personnels.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, Madame la Vice-Présidente, en nos salutations les meilleures.

Pour le Syndicat CGT CABA

Carole Touzy